**Possibilités de stage auprès de l’ASBL « BRIOAA » pour l’année 2023-2024**

Le/la stagiaire participera à l’un des deux projets en cours (voir ci-dessous pour la description des projets) et sous l’encadrement de Eddy Montignies. (eddy.montignies@brioaa.bio).

Un véhicule est indispensable au vu des possibles déplacements (défraiements prévus).

Pour postuler, il faut envoyer un email avec un bref CV et une lettre motivant votre demande.

**Au sujet du BRIOAA** ([www.brioaa.bio](http://www.brioaa.bio)):

Le BRIOAA est structure indépendante de recherche, de formation, d'information et de conseil qui se concentre sur l'agriculture biologique et au-delà, sur l'agroécologie biologique. L’institut est au service des agriculteurs et agricultrices, des institutions, des associations, des entreprises et des citoyen.nes.

Situé à Upigny (Eghezée) en Wallonie le BRIOAA dispose de 60 hectares de grandes cultures en agroécologie bio, directement lié à une station météo du réseau Agromet. Cette infrastructure permet de développer un “Laboratoire bio à ciel ouvert” en Wallonie.

Plus d’infos sur le site internet : [www.brioaa.bio](http://www.brioaa.bio)

**Projet 1 : Préfertibio**

Ce projet de recherche appliquée vise à proposer une option innovante de gestion de la fertilisation azotée pour les systèmes de grandes cultures sans élevage en agriculture biologique. Il s'agit de tester différentes modalités de fertilisation à base de matières organiques issues de la fauche de prairies temporaires, appelées dès lors « prairies fertilisantes ». Les essais mis en place en conditions réelles concerneront la culture de quinoa et la culture de céréales d'hiver. L'introduction de prairies temporaires comme tête de rotation sera également étudiée dans le cas de ces deux cultures. L'angle d'approche sera celui de la dynamique de l'azote afin d'optimiser la fertilisation azotée et de minimiser les pertes par lessivage qui sont une source de pollution. L'introduction de prairies fertilisantes dans la rotation permet d'augmenter l'autonomie en matière organique pour des systèmes de grandes cultures biologiques.

**Projet 2 : Monitoring de la faune de plaine**

Par suite de l’intensification des pratiques agricoles, les espèces associées aux milieux de grandes cultures présentent parmi les plus fortes tendances au déclin. Pour tenter d’enrayer la situation et de proposer des solutions pertinentes, une meilleure compréhension des facteurs affectant la survie des populations est nécessaire.

L’objectif de ce projet est de quantifier l’impact de plusieurs facteurs sur l’état de conservation d’espèces typiques des milieux agricoles en déclin en Wallonie (Bruant jaune, Bruant proyer, Alouette des champs, Bergeronette printanière, Perdrix grise, busards, Hibou des marais et Lièvre d’Europe) et à formuler des propositions de modes de gestion compatibles sur base des résultats obtenus.

Trois aspects seront étudiés :

* l’infrastructure agroécologique (MAEC, etc.) et taille des parcelles ;
* les pratiques de l’agriculture biologique;
* l’impact des prédateurs opportunistes, favorisés par l’anthropisation des milieux naturels (corneille noire, corbeau freux, renard roux, sanglier) sur les espèces cibles.

Plusieurs méthodes seront utilisées :

* Indices d’abondance des espèces cibles
* Evaluation de la ressource alimentaire dans les différentes parcelles (macroinvertébrés et rongeurs)
* Suivi par balise GPS afin d’évaluer l’utilisation de l’habitat à l’échelle locale par des espèces rares et emblématiques (busards, hibou des marais et bruant proyer)
* Installation de faux-nids couplés à un piège photographique pour quantifier l’impact des prédateurs sur le succès de reproduction des espèces au sein de différents micro-habitats;
* Suivi par balises GPS de corneilles et renards.
* Utilisation de drônes équipés de caméras thermiques et parcours de la parcelle lors des travaux mécaniques afin d’évaluer l’impact du désherbage mécanique en AB et de quantifier la mortalité éventuelle (diverses modalités dont vitesse d’intervention, barre d’effarouchement).

En parallèle, des outils de monitoring simplifiés à destination des gestionnaires (agriculteurs, chasseurs) seront développés pour assurer un suivi pérenne de ces espèces en Wallonie.